



CH-3003 Berne, DFAE, IC

Courrier A

Communauté genevoise d'action syndicale
M. Umberto Bandiera
M. Albert Anor
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Berne, le 21 mai 2019

Réponse à votre lettre du 10.05.2019 sur le Venezuela

Messieurs,

Merci pour votre lettre du 10 mai 2019 dans laquelle vous exprimez votre préoccupation face à la situation au Venezuela.

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) suit de près et avec préoccupation l'évolution de la situation politique et socio-économique au Venezuela.

La Suisse a appelé à plusieurs reprises les autorités vénézuéliennes à garantir la protection de la population, ses libertés de réunion et d'expression, à s'abstenir de tout acte de violence disproportionné et à démobiliser les groupes armés paraétatiques. L'Assemblée nationale du Venezuela a été élue démocratiquement en 2015. Ses compétences doivent être respectées et la sécurité de ses membres et de son Président, Juan Guaidó, doit être assurée.

La Suisse est bien connue pour sa politique de bons offices et peut proposer de tels services. En font partie également la facilitation et la médiation. Toutefois, il faut que les parties concernées y consentent. Or, ce n'est pas le cas actuellement au Venezuela.

Ignazio Cassis
Conseiller fédéral